

POURQUOI ET COMMENT ISOLER SON LOGEMENT ?

4 BONNES RAISONS D'ISOLER



+ d'économie

Moins de déperditions de chaleur, et donc une facture de chauffage qui baisse.

66 % des consommations énergétiques d'un foyer viennent du chauffage



+ de confort

Une ambiance plus agréable et plus saine : température homogène, fin de « l'effet de paroi froide » et meilleure qualité de l'air.



+ de valeur

Un meilleur classement sur l'étiquette énergie et donc un prix plus élevé de votre bien à la vente ou à la location.

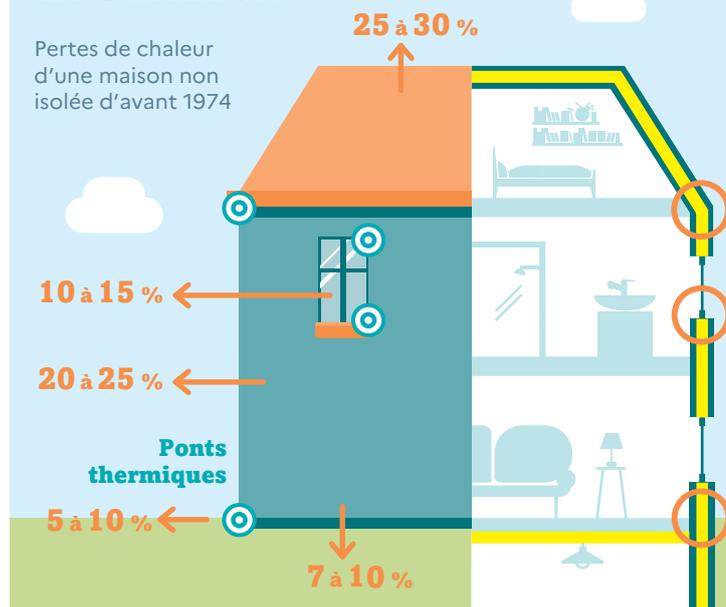
C'est aussi moins d'entretien !

Un logement bien isolé vieillit mieux. L'isolation limite notamment les risques de condensation et les dégradations sur les peintures, fenêtres et murs.

LA POSE D'ISOLANT : OÙ ET COMMENT ?

PAR OÙ S'ÉCHAPPE LA CHALEUR ?

Pertes de chaleur d'une maison non isolée d'avant 1974



QUE FAUT-IL ISOLER ?

Le toit doit être isolé en priorité car c'est l'action la plus rentable !

Les murs doivent être isolés, par l'extérieur pour plus d'efficacité.

Les parois vitrées peuvent être équipées de double vitrage.

Les planchers bas sont à isoler plutôt par le dessous.

L'isolation doit être continue pour éviter les ponts thermiques, autrement dit les zones plus soumises au froid extérieur qui constituent des points de condensation.

L'idéal : réaliser ses travaux en 1 ou 2 fois

Une approche globale avec très peu d'étapes limite les risques :

- ▶ de dégradations du bâti,
- ▶ d'incompatibilité entre les techniques,
- ▶ d'apparition de ponts thermiques...

RECETTE D'UNE BONNE ISOLATION



Ne pas oublier la ventilation : renouveler l'air est indispensable pour évacuer l'humidité et les polluants une fois votre habitat isolé. Une VMC est la solution idéale.



Choisir les bons matériaux et des professionnels expérimentés qui mettront en œuvre la technique la plus adaptée à votre logement.



Supprimer les entrées d'air parasite : isoler les coffrets roulants, traiter l'étanchéité des portes vers les pièces non chauffées (cave, garage...)...

POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement sur :

Guides de l'ADEME « Isoler sa maison » et « Travaux par étapes : les points de vigilance »